

Liste d'aptitude de C en B
Compte rendu de la CAP Locale du 17 mars 2011

Cette CAP Locale s'est tenue sous la présidence du Responsable du Pôle RH, Monsieur Claude VAUCHOT. La CFTC a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Madame Valérie Wimetz remplissant cette tâche pour l'Administration. L'ordre du jour pour la CAP n° 2 était : la liste d'aptitude pour l'année 2011.

Le Président a établi une première liste et après plusieurs heures de discussion, nous a fait la proposition suivante, en ayant soin de rajouter un nombre important de dossiers proposés par vos représentants des personnels:

RANG	NOM	PRENOM	POSTE-SERVICE
1	DEBOVE	Sandrine	RF BOULOGNE
2	BARBIER	Marie Louise	DDFIP PGP CAISSE
3	CHAMPIONNET	Marie Christine	BOULOGNE CH
4	HONNART	Régine	BETHUNE MUNICIPALE
5	BOGAERT	Gilles	PAIERIE DEPARTEMENTALE
6	MARCHOIX	Nathalie	DDFIP PPR Budget
7	BOUTON	Michel	EMR ARRAS
8	RATEL	Véronique	DDFIP PGP
9	RUIZ	Chantal	ARRAS BANLIEUE
10	BOMBLE	Nathalie	SIP ST OMER
11	CODRON	Jacques	DESVRES
12	LEFEBVRE	Bernard	SIP BETHUNE
13	PAUCHET	Catherine	AIRE SUR LA LYS
14	VASSEUR	Marie	CALAIS CH
15	SZKUDLAPSKI	Marilyne	HERSIN COUIGNY
16	HIOUANI	Brigitte	DDFIP PGP DEPENSE
17	BOUSSEMART	Marie Thérèse	HENIN-BEAUMONT MALE
18	NOWACZYK	Brigitte	DDFIP PGP Compta

19	NISET	Guilaine	LENS CH
20	TELLIER	Benoît	EMR BOULOGNE
21	HUYGHE	Olivier	CMIB RF
22	DELFORGE	Mickaël	VIMY
23	DUBRULLE	Murielle	SIP ARRAS EST
24	DIEVAL	Marie Paule	ARRAS CH
25	HUPLIEZ	Joël	PAIERIE DEPARTEMENTALE
26	BACHIMONT	Isabelle	MONTREUIL SUR MER
27	HENNEQUIN	Martine	DDFIP PGP
28	ROSE	Frédéric	RF BOULOGNE
29	FOURNY	Isabelle	BOULOGNE MUNICIPALE

Compte tenu du nombre de promotions possibles, il faut envisager qu'à partir de la place N°24 ou 25, les personnes inscrites ne seront peut-être pas promues cette année. Sauf détérioration des services rendus, ces collègues seront en tête de liste pour l'année prochaine.

Votes :

Parité administrative : > POUR à l'unanimité
Parité syndicale : > POUR Force Ouvrière
> CONTRE CFTC
> ABSTENTION CFDT

Commentaires FO : Force Ouvrière a voté pour cette liste d'aptitude. Nous sommes très attachés à ce mode de promotion qui peut permettre à tous d'accéder au grade supérieur. Nous regrettons néanmoins que le nombre d'élus ne soit pas plus important. Compte tenu des nouvelles règles (9 ans d'ancienneté), nous avons proposé plusieurs dossiers qui permettent au jeunes agents d'espérer accéder au grade supérieur. Nous avons pris acte que l'Administration a bien voulu accéder à notre revendication, permettant ainsi d'envoyer un signal fort à tous les personnels que la valeur n'attend pas le nombre des années.

Vos représentants en CAP B sont :
Michel Boutillier et Jacques Buttin (élus)
Yannig Bourgain et Jacques Regnier (experts)